



A.B.V. du Poisson Blanc

Chères familles de la baie Newton,

L'Association du bassin versant du Poisson blanc (ABVPB) désire informer ses membres d'un changement de zonage envisagé par le conseil de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Vous avez déjà reçu un avis par la poste de la municipalité, mais si vous l'avez égaré ou si vous ne l'avez pas vu, veuillez consulter le site Internet suivant afin d'obtenir une copie.

https://lac-sainte-marie.com/avis_publics/avis-projets-integres-2021-06-003.pdf

La proposition de re zonage ajouterait un usage de type T7 (Tourisme/Commercial) à deux zones :

1. Zone V115 (cette zone géographique comprend le coin sud-est de la baie Newton à partir du chemin Clermont, jusqu'au nouveau ponton de la Montée Jean-Marc, et autour de la rampe de mise à l'eau en face du chemin Clermont) ; et
2. Zone V116 (l'aire géographique de cette zone comprend la rive nord-ouest de la baie Newton sur le chemin du Grand Poisson Blanc, jusqu'au pont au bout de la baie).

Vous pouvez vous référer à la carte de la limite de zonage de l'avis public.

La municipalité envisage ce changement à la demande d'un propriétaire de la propriété située à l'extrémité nord de la baie (chemin Boynton), ainsi que pour la propriété située à l'extrémité sud de la baie Newton (adjacente au nouveau ponton sur la Montée Jean-Marc).

Dear Newton Bay families:

The Association du bassin versant du Poisson blanc (ABVPB) wishes to inform its members about a zoning change being considered by the municipality of Lac-Sainte-Marie counsel.

You will have received a notice in the mail from the municipality by now, but if you have misplaced it or if you did not see it, please refer to the following website for a copy.

https://lac-sainte-marie.com/avis_publics/avis-projets-integres-2021-06-003.pdf

The rezoning proposal would add a T7 (Tourism/Commercial) type of usage to two zones:

1. Zone V115 (this zone's geographic area includes the south-east corner of Newton Bay from Chemin Clermont, down to the new Montée Jean-Marc culvert, and around to the boat launch across from Chemin Clermont); and
2. Zone V116 (this zone's geographic area includes the North-west shore of Newton Bay on chemin du Grand Poisson Blanc, all the way up to the bridge at the end of the Bay).

You can refer to the zoning boundary map in the public notice.

The municipality is considering this change at the request of an owner of the property located at the north end of the bay (Boynton Road) as well as for the property located at the south end of Newton Bay (adjacent to the new culvert on Montée Jean Marc).

Ce propriétaire semble être intéressé à aménager ces sites pour des usages permis par le zonage de type T7.

La municipalité préfère ne pas « fragmenter la zone » des propriétés individuelles. Elle propose donc de modifier toutes les zones V115 et V116 pour permettre une utilisation en zonage de type T7. Certaines des utilisations autorisées dans la zone T7 comprennent les terrains de camping, l'hébergement de courte durée avec services de restauration sur place, ainsi que des quais commerciaux pour marinas.

Si vous désirez une liste complète des usages permis proposés, veuillez-vous référer au site Internet de la municipalité ou communiquer avec Samir Grine, Inspecteur en bâtiment et environnement :

<http://www.lac-sainte-marie.com/index.php>

inspecteur@lac-sainte-marie.com

L'utilisation touristique/commerciale des terres n'est actuellement pas autorisée dans les zones V115 et V116. Actuellement, le type de zone H1 permet qu'un usage résidentiel et forestier.

Nous reconnaissons que certains membres peuvent soutenir ce changement, cependant, nous savons également que de nombreux membres sont préoccupés par le changement de zonage proposé pour des raisons environnementales et sociales.

Les membres sont encouragés à exprimer leur point de vue par écrit à la municipalité avant le **7 JUILLET 2021** à :

Monsieur Samir Grine
Inspecteur en bâtiment et environnement
106, chemin de Lac-Sainte-Marie
C.P. 97
Lac-Sainte-Marie (Québec)
J0X 1Z0
Courriel : inspecteur@lac-sainte-marie.com
Téléphone : 819-467-5437 poste 224
Télécopieur : 819-467-3591

Si le conseil élu décide d'aller de l'avant avec le re-zonage après la fermeture de la période de commentaires, un référendum aura lieu entre le **15 juillet et le 6 août 2021**, période durant laquelle les propriétaires des zones V115 et V116, ainsi que les zones adjacentes, auront le droit de voter pour ou contre la proposition.

This owner seems to be interested in developing these sites for uses permitted by the T7 type zoning.

The municipality prefers not to "fragment the zone" of the individual properties. It therefore proposes to modify all of the V115 and V116 zones to allow a T7 type of zoning use. Some of the permitted uses in the T7 type zone include campgrounds, short-term stay accommodation with on-site restaurant services, and commercial/marina boat docks.

Should you wish a complete list of permitted uses being proposed, please refer to the municipal website or communicate with Samir Grine, Building & Environment Inspector:

<http://www.lac-sainte-marie.com/en/index.php>

inspecteur@lac-sainte-marie.com

Tourist / commercial land use is currently not permitted in areas V115 and V116. Currently, the H1 type of zone allows only residential and forestry use.

We recognize that some members may support this change, however, we also know that many members are concerned about the proposed zoning change on environmental and social grounds.

Members are encouraged to express their views in writing to the municipality before **JULY 7, 2021** to:

Mr. Samir Grine
Building and Environment Inspector
106 chemin de Lac-Sainte-Marie
P.O. Box 97
Lac-Sainte-Marie, QC
J0X 1Z0
Email: inspecteur@lac-sainte-marie.com
Telephone: 819-467-5437 ext. 224
Fax: 819-467-3591

If the elected council decides to go ahead with the re-zoning after the closure of the comment period, a referendum will be held between **July 15 and August 6, 2021** during which time the owners of zones V115 and V116, as well as the adjacent areas, will have the right to vote for or against the proposal.

Il est important de noter que l'Association ne prend nullement position dans cette affaire mais souhaite informer ses membres afin que chacun puisse exprimer son soutien ou son opposition avant la date d'expiration ci-haut mentionnée.

Sincèrement,

Jeff Parkes
Administrateur de la Baie de Newton
A.B.V. du Poisson Blanc

It is important to note that the Association does not take any position in this matter but wishes to inform its members so that everyone can express their support or their opposition before the above-mentioned expiry date.

Sincerely,

Jeff Parkes
Newton Bay Administrator
A.B.V. du Poisson Blanc